



KONICA MINOLTA

# Offre de Remboursement



## Comment bénéficier de cette offre ?

- **Achetez une imprimante laser couleur magicolor 4650EN** entre le 1er août et le 30 septembre 2010 en France métropolitaine.
- **Complétez le présent bulletin ou recopiez-le sur papier libre**
- **Joignez la photocopie de la facture d'achat** d'une imprimante laser couleur magicolor 4650EN, le bulletin de participation et un RIB



**Adressez le tout avant le 15 octobre 2010  
(cachet de la poste faisant foi) à cette adresse :  
ODR KONICA MINOLTA - 45944 - ORLEANS CEDEX 9**

Vous recevrez par virement, environ 6 à 8 semaines après réception des documents.

Les clients finaux ne résidant pas en France métropolitaine seront remboursés uniquement par chèque (les frais d'encaissement du chèque restant à leur charge).

Frais d'envoi, du présent document, remboursés sur simple demande au tarif lent en vigueur.

Si vous n'avez pas reçu votre virement dans un délai de 60 jours, adressez un mail à l'adresse [konicaminolta@lpggestion.fr](mailto:konicaminolta@lpggestion.fr) ou contactez le 02 38 22 37 37 pour connaître l'état de votre demande.

L'offre de Remboursement : 100 € remboursés - La date limite de retour du dossier est le 15 octobre 2010 (cachet de la poste faisant foi) VALIDITE de L'OFFRE : Offre valable entre le 1er août et le 30 septembre 2010 pour tout achat d'une imprimante laser couleur magicolor 4650EN de la marque Konica Minolta. Offre non cumulable avec toute autre opération.

CONDITIONS DE L'OFFRE : Toute demande sera considérée comme nulle dans les cas suivant : achat d'une imprimante laser couleur magicolor 4650EN en dehors de la période de validité de l'offre : entre le 1er août et le 30 septembre 2010 – absence d'un élément obligatoire constituant le dossier de remboursement (facture) – envoi du dossier après le 15 octobre 2010. Les confirmations de paiement, les bons de livraison ou tout autre document ne sont pas valables en remplacement de la facture d'achat. Seuls les clients finaux ont un droit de participation. Konica Minolta se réserve le droit de contacter les clients finaux bénéficiaires. Non valable pour les distributeurs informatiques - Non cumulable avec d'autres offres en cours, cotations et marchés négociés.

Conformément à l'article 34 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification des données nominatives vous concernant. Déclaration CNIL N° 78935.

## Bulletin de participation

Nom : ..... Prénom : .....

Société : .....

Date d'Achat (mentionnée sur votre facture) : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Tél. : ..... Fax : .....

e-mail : .....